La quatrième pierre a été posée par Messire François Dollier, dans l'angle gauche de la première chapelle; et sur icelle a été mise une grande plaque d'étaim, où est marqué le chiffre du Séminaire avec ces paroles:

D. O. M. et

Beatæ Mariæ Virgini, sub titulo Purisicationis.

L'an mil six cent soixante et douze, le trentième jour de Juin, cette première pierre a esté posée par Messire François Dollier de Casson, l'un des Prestres du Séminaire de St. Sulpice de Paris, Seigneurs de cette Isle, et Supérieur des Ecclésiastiques du dit Séminaire, deseruant cette paroisse, estant Curé, &c.

La cinquième pierre a été posée dans l'angle gauche de la seconde chapelle, par Dlle. Jeanne Mance, administratrice de l'Hopital, et sur icelle a été mise une grande plaque d'étaim,

où est gravé un St. Joseph avec ces paroles:

D. O. M. et

Beatæ Mariæ Virgini, sub titulo Purificationis. L'au mil six cent soixante et douze, le trentième jour de Juin, cette première pierre a été posée par Damoiselle Jeanne Mance, administratrice de l'Hospital de St. Joseph de Mont-Royal, estant Curé pour lors, &c.

DERNIERES NOUVELLES.

France.—Tout était tranquille en France à la date des dernières nouvelles, qui vont jusqu'au 15 Août. Le nouveau Cabinet nommé par Louis Philippe est ainsi composé: le Comte de Molé, Ministre des Affaires Etrangères; le Général Gérard, de la Guerre; le Baron Louis, des Finances; M. Guizot, de l'Intérieur; le Général Sébastiani, de la Marine; M. Dupont de l'Eure, de la Justice; le Duc de Brolie, de l'Instruction Publique, et Président du Conseil d'Etat.

Le général Bertrand a été nommé chef de l'école polytec-

nique.

Le seul pair qui ait refusé de prêter le serment de fidélité au nouveau gouvernement est M. D'Ambray, fils du ci-devant chancelier de France. Le roi a nommé pairs le maréchal Soult et l'amiral Duperré.

Le comte d'Andelot a renoncé à sa pairie, d'une manière formelle en présence des députés. Son exemple a été suivi par

M. de Bouillé, M. Hocquart et M. Grosbois.

- Le général Delpinois, qui avait cherché à exciter des troubles dans la Vendée, a été arrêté.